Bulletin de la Soc. Bot. du Centre-Ouest, nouv. série, 1971, t.2.

CENTAUREA TRIUMFETTI All.

Espèce nouvelle pour la Charente Maritime.

Sa répartition dans le Centre-Ouest.

FAMILLE : Composées tubuliflores (Cynarées)

par E. CONTRE & R. DAUNAS

En mai 1960, au cours d'une herborisation au bois de Là-Haut, c^ne^ de Torxé (Ch^te^-Maritime), l'un de nous (R.D.) eut la très grande surprise de découvrir un Centaurea appartenant visiblement au complexe linnéen Centaurea montana, non indiqué jusqu'alors dans ce département si l'on se réfère aux Flores et Catalogues locaux.

DESCRIPTION DU CENTAUREA DE TORXÉ

- Herbe vivace de 25 à 70 cm., assez souvent multicaule, à rhizome donnant des rosettes de feuilles.

- Tiges
  - vertes, striées.
  - dressées ou ascendantes.
  - monocéphales, rarement bicéphales.
  - parsemées de poils hyalins courts, brusquement terminés par un long flagellum blanc filamenteux très grêle, se détachant ordinairement de la base du poil à l'état adulte (loupe binoculaire).
    Ces filaments enchevêtrés forment un indument un peu aranéeux sous le capitule.

- Feuilles caulinaires
  - linéaires à linéaires-lancéolées, aiguës, les supérieures longuement acuminées.
  - longues de (7)- 10 -(18-20) cm., larges de (0,6)- 1,2- (2,5)cm.
  - entières (rarement quelques-unes très obscurément sinuées).
  - planes ou faiblement ondulées.
  - apparemment vertes, mais en réalité parsemées de poils flagellifères épars semblables à ceux de la tige ., surtout sur le pourtour qui semble bordé d'un fin liséré blanc.
  - sessiles, les inférieures longuement et graduellement rétrécies du 1/4 supérieur à la base, les moyennes et les supérieures à décurrence variable, le plus souvent courte et étroite, mais parfois plus marquée et se prolongeant d'une feuille à l'autre, ce qui rend la tige légèrement ailée.

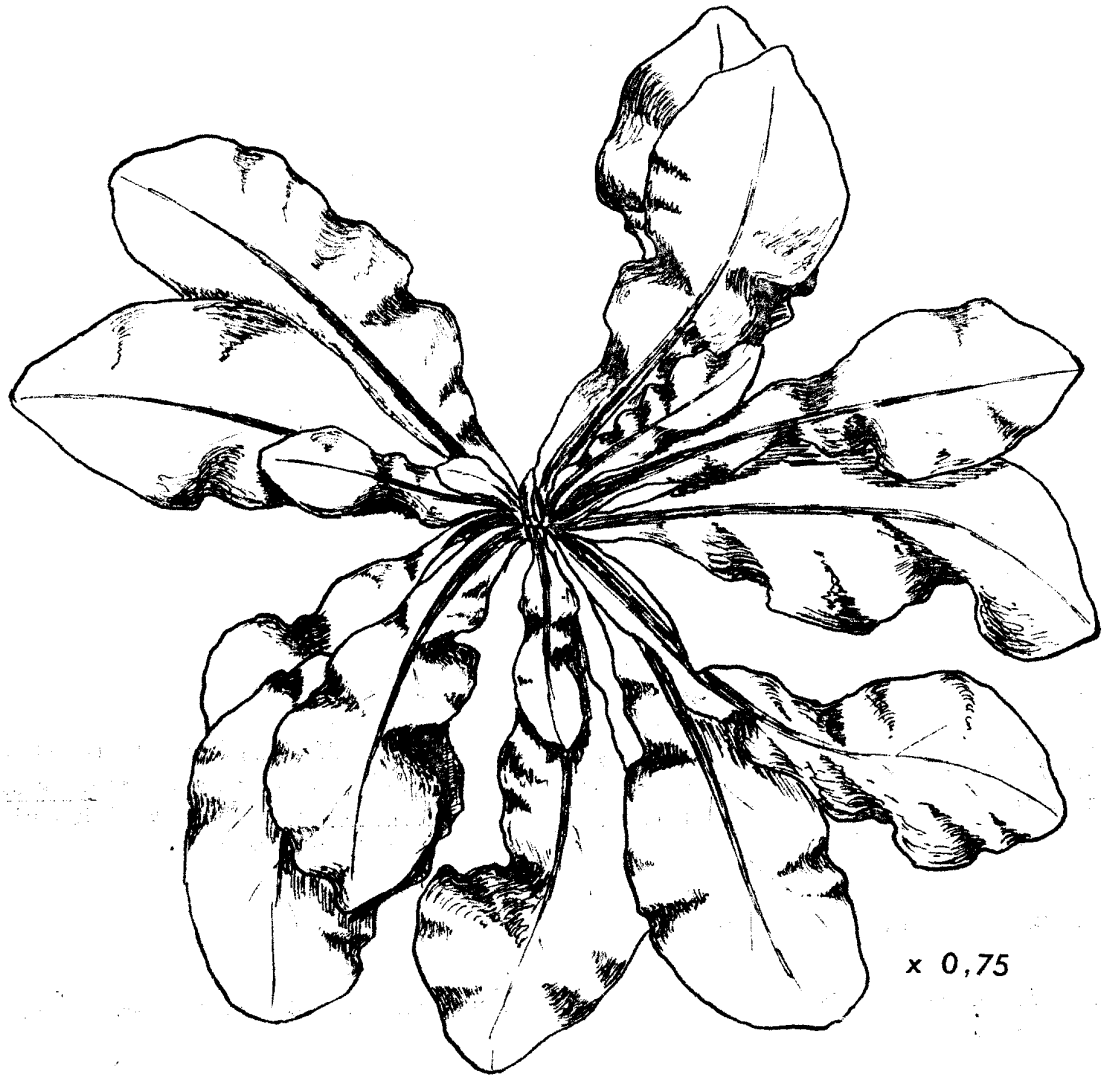

CENTAUREA TRIUMFETTI All.

var. ADSCENDENS Hayek

Rosette et sommet

d'une bractée involucrale.

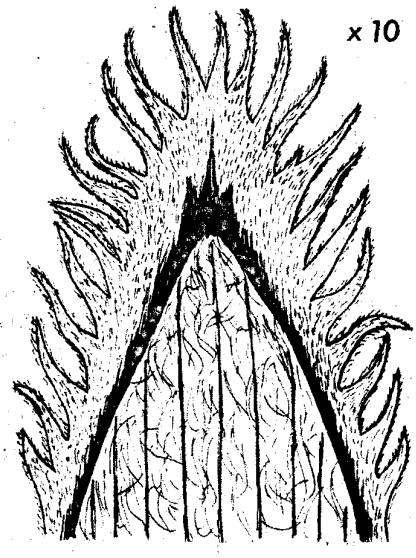

(Del. R. DAUNAS)

Feuilles des rosettes stériles

- spatulées, obtuses, entières, ondulées à fortement ondulées.
- de 2- 12 cm x 2- 4,5 cm, à largeur maximum dans le 1/3 supérieur.
- les centrales velues-aranéeuses, blanchâtres.
- celles de la périphérie d'un vert un peu argenté, à faces et à pourtour comme les feuilles caulinaires:

Capitules

- Fleurs centrales purpurines; les extérieures bleues, longuement rayonnantes, à lobes aigus, étroits et allongés.
- Involucre ovoïde, haut de 15-18 mm, à bractées imbriquées.

Bractées de l'involucre

- elliptiques-lancéolées
- à partie centrale vert pâle, finement striée de brun, parsemée de longs poils filamenteux, surtout au sommet, et entourée d'un appendice membraneux.
- appendice membraneux discolore, très finement pubescent, comprenant:
  1- à l'intérieur une étroite bande brun-noirâtre.
  2- à l'extérieur une bordure plus claire, brun clair à fauve (plus claire encore en dessous) s'élargissant de la base au sommet, pectinée-frangée sur tout son pourtour.
- cils longs de 1,5 à 2 mm , brun clair à fauve pâle, finement pubescents et abondamment ciliolés sur les bords, d'une longueur au moins égale à la largeur de l'appendice membraneux, la dépassant nettement même dans la partie médiane de la bractée.

- Akènes..... (non étudiés)

IDENTIFICATION DU CENTAUREA DE TORXÉ

L'utilisation des Flores françaises de COSTE, ROUY, BONNIER, FOURNIER (Voir Bibliographie) pour l'analyse des caractères de la plante de Torxé, comme du reste de celles du Cher et de la Vienne (cf. infra) qui lui sont pratiquement identiques, conduit invariablement au vocable de " Centaurea lugdunensis Jord.": Seule diffère la valeur systématique que ces auteurs accordent à ce "taxon".

- COSTE (II p. 389) lui confère le rang d'espèce, affine à "C. montana L.", et plus encore à " C. Triumfetti All. (C. axillaris Willd.)", qualifiant ce dernier de "forme extrêmement variable et mal délimitée".

- ROUY (IX p.142), après Briquet (Monographie des Centaurées des Alpes maritimes p.113), l'abaisse au rang de variété :" C. montana L. var. lugdunensis Briq.; C. lugdunensis Jord." Cinq autres variétés lui sont opposées, dont deux, la var. intermedia Rouy et la var. cyanantha Rouy en semblent à peine distinctes.

- BONNIER (VI p.46) le considère comme une race notable du Centaurea montana et rappelle les synonymes cités.

- FOURNIER (p.1021) l'élève au rang de sous-espèce: "C. montana subsp. lugdunensis (Tourn.) Jord."

Quant à BRIQUET (Monographie ..... 1902), il avait tout d'abord réuni au C.montana " tout le groupe de formes qui gravitent autour des C.Triumfetti All.(sensu stricto) et variegata Lamk ", mais instruit par son expérience de botaniste de terrain, la confrontation de ses échantillons avec des exsiccata d'Europe centrale,l'étude de monographies et mémoires postérieurs publiés sur le genre, surtout par Hayek (1902-1914) et Gugler (1904-1914), il a par la suite (Flore des Alpes maritimes, T.VII) procédé à une sorte d'autocritique, se reprochant en particulier (p.96) "d'avoir énuméré les groupes distingués à l'intérieur des espèces sans les avoir suffisamment hiérarchisés". Dans ce dernier ouvrage, avec son collaborateur CAVILLIER, il a donc profondément remanié la systématique de tous les Centaurea de sa dition. Pour ceux du groupe montana ces auteurs retiennent deux

types spécifiques distincts (1) dont les caractères différentiels sont tirés avant tout des écailles involucrales:

1- C.montana L. (avec la var. genuina Gr. et Godr.= C. montana L. sensu stricto, la seule présente dans les A.M.- les var. pyrenaica Gr. Godr. et mollis Wahlb. étrangères à cette région).

"Ecailles cernées d'une bordure ± large, généralement noirâtre, denticulée-lacérulée, à divisions plus courtes ou aussi longues que la largeur de la bordure, rapidement décroissantes vers le bas, irrégulières, souvent çà et là cennées, les latérales ± denticulées surtout du côté du basiscope, les apicales souvent denticulées des deux côtés" (loc. cit. p.137) (2)

2- "C.Triumfetti All. (1774) = C. montana var. β L. Spec. ed. 1, p.911 (1753) = C. variegata Lamk (1784) ampl. Hayek Cent. Oesterr.- Ung. p.64; Gugler Cent. ung. Nationalmus. p.109 = C. angustifolia Wein; non Mill.(1768), nec Schrank (1789)".

"Ecailles cernées d'une bordure fauve, brune ou noirâtre, régulièrement ciliée, à cils nettement différenciés, plus longs que la largeur de la bordure, souvent tous entiers sur les côtés, de couleur d'ailleurs variable."(loc. cit.p.141). Plus loin (p. 142), ces auteurs insistent sur le fait que " le caractère essentiel de C. Triumfetti sous toutes ses formes est bien moins la longueur absolue des cils des écailles involucrales que le haut degré d'individualisation et la régularité dans le développement de ces cils" (2).

Si l'on confronte les caractères morphologiques respectifs des deux types ci-dessus avec ceux du Centaurea charentais, il est manifeste que c'est dans le second de ces types que doit se ranger notre plante. Briquet et Cavillier (loc.cit.) décrivent longuement cette espèce (p.141-143) ainsi que les trois variétés qu'ils lui subordonnent (stricta, adscendens, seusana) et dont ils donnent la synonymie (très copieuse) ainsi que la distribution dans les Alpes maritimes (p.143-152).

La plante de Torxé ne rappelle en rien la var. seusana Gugler, à "tige nue dans le haut, à peine ou faiblement ailée, blanche-cotonneuse", à "feuilles cotonneuses-blanchâtres sur les deux faces",à "cils d'un blanc argenté brillant..." Les caractères tirés des bractées du péricline (cils compris) de la var. stricta Hayek (C. Triumfetti All. sensu stricto) pourraient lui être appliqués, mais notre plante n'a ni la"tige d'un vert grisâtre ou blanche-cotonneuse" ni les feuilles franchement"aranéeuses-tomenteuses sur les deux faces" attribuées à cette variété, en revanche, n'est-il pas frappant de constater combien la diagnose de la var. adscendens Hayek lui convient parfaitement: "Tige dressée ou arquée-ascendante, simple ou rameuse, ferme , anguleuse-ailée ou ± étroitement ailée. Feuilles faiblement cotonneuses dans leur jeunesse, devenant rapidement calvescentes et vertes, les inférieures oblongues ou oblongues-lancéolées, les caulinaires et supérieures étroitement lancéolées, voire linéaires-lancéolées et longuement acuminées, ± longuement et très étroitement décurrentes sur la tige entre les noeuds. Péricline à écailles pourvues d'une bordure fauve ou brune, plus rarement noirâtre, mais jamais blanche-argentée comme dans la var. seusana" (Briq. et Cav. loc. cit. p. 148)

Ainsi nos spécimens charentais (ainsi que ceux de la Vienne et du Cher qui leur sont identiques: cf. infra) correspondent, nous semble-t-il à

Centaurea Triumfetti All. var. adscendens Hayek

C'est du reste ce nom que J. Arènes, spécialiste français des Composées Cynarocéphales,

---

(1) Des auteurs plus récents (Binz et Thommen, Hermann, Rothmaler, Oberdorfer: voir Bibliographie) maintiennent cette division en se fondant sur les mêmes critères. Certains (Rothmaler, Oberdorfer, Soó) ajoutent un critère cytologique qui contribuerait à justifier cette séparation (C.montana : 2n=44; C.Triumfetti :2n=22).

(2)- Ces auteurs n'attribuent guère d'importance à la longueur de l'aigrette par rapport au fruit mûr. Ce caractère est dépourvu pour eux de "valeur diagnostique sûre" (loc. cit. p.143)

Centaurea Triumfetti All.

var. adscendens Hayek

Torxé (Char. Mar.)

(Cliché Lambert)

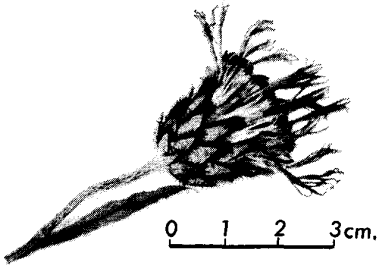

avait en 1952 donné à une plante berrichonne provenant du bois de Fleuret et identique à la nôtre (Soc. Française Exsicc. B. de Retz, fasc. 1952-1953, n°2184. Legit J. Prudhomme. Determ. J. Arènes).Nous nous en tiendrons à cette détermination.

Nous croyons utile de donner ici quelques uns des synonymes admis par Briquet et Cavillier (loc. cit. p.147-148):

" Var. ß adscendens Hayek Fl. Steierm. II,637 (1913); Gugler in Schinz und Keller Fl. Schw. ed. 3, II, 353 (1914) = C. montana var. b Vill. Hist. pl. Dauph.III, 51(1789 , quoad syn: "Cyanus montanus angustissimo folio Lugdunensis folio viridi dentato" Tourn.) = C. montana var. adscendens Bartl. und Wendl. Beitr. zur Bot. II, 121 (1825) = C.seusana var. angustifolia Gaud. Fl. helv. V, 400 (1829), p.p. = C. lugdunensis Gaud.l.c. (1829); Jord. Obs. V , 49, tab. 3, fig. A (1847) (1); Gr. Godr. Fl. Fr. II, 249..... = C. variegata var. adscendens Hayek Cent. Oesterr.- Ung. p. 69 (1901) = C. montana var. lugdunensis et C. montana ß Triumfetti f. calvescens Briq. Cent. Alp. mar. p.113 et 116 (1902) = C. montana var. cyanantha, intermedia et lugdunensis Rouy Fl. Fr. IX,142 (1905) = C. montana subsp. C. lugdunensis et C. variegata var. adscendens Gugler Cent. ung. Nationalmus. p.104 et 109 (1907) (2)

A la suite de considérations sur les affinités de Centaurea Triumfetti All. var. adscendens (Bartl.) Hayek, et sur les erreurs d'appréciation commises à ce sujet par plusieurs botanistes, Briquet et Cavillier en viennent alors à l'étude de la variabilité de cette plante. A ce propos, sans contester aux botanistes le droit s'ils le désirent de désigner sous le nom de " f. lugdunensis (Jord.)" certaines formes locales , du Lyonnais, du Jura méridional, du Cher - régions auxquelles nous ajouterons le Poitou et la Saintonge - ils n'en sont pas moins d'avis (loc. cit. p.149) que le"Centaurea lugdunensis Jord." n'est qu'un terme extrême "à feuilles caulinaires longuement et étroitement lancéolées-linéaires, acuminées, vertes et calvescentes, entières" d'une série continue où se rencontrent aussi dans les échantillons de grandes dimensions des individus à "feuilles plus amples, grossièrement sinuées-dentées et même lobées, à lobes étroits tout à fait comparables aux formes diversifolia et sinuata que Hayek mentionne dans la var. adscendens".

Ayant admis que le groupe à feuilles calvescentes(var. adscendens)se relie parfois à la var. stricta (C. Triumfetti sensu stricto) par des intermédiaires (3) mais l'ayant traité "comme une race particulière" à cause des caractères "si marqués" qu'il présente en France, ces auteurs concluent en condensant vigoureusement leur opinion dans un résumé qui semble un modèle de concision (loc. cit. p.150):

" En résumé, on peut dire du C. Triumfetti var. adscendens, que c'est une race sténoptère, sténophylle et virescente, avec tendance plus ou moins marquée à l'intégrité foliaire, dont l'aire s'étend de la Transsilvanie le long du versant S. des Alpes jusqu'aux Alpes maritimes et aux Cévennes, présentant plus au nord quelques colonies dans le Jura méridional et dans le Centre-Ouest de la France".

---

(1) Ici sont cités 5 numéros d'Exsiccata, parmi lesquels on relève le n° 923 de la Soc. Rochelaise, distribué par Le Grand en provenance du Cher en 1895 sous le nom de "C.lugdunensis Jord."

(2) A cette liste il y aurait lieu d'ajouter le Centaurea lugdunensis des Flores Coste et Bonnier omises par Briquet et Cavillier, et celui des 4 Flores de P. Fournier, ouvrage postérieur à 1931.

(3) La var. seusana se relierait elle aussi aux deux autres par des formes de transition (cf. loc. cit. p. 152).

ASPECTS DE LA VEGETATION DU BOIS DE TORXÉ

Le bois de Là-Haut, cne de Torxé, est situé à 8 km. au N.O. de Saint-Jean-d'Angély. Il repose sur des marnes et calcaires marneux du Kimméridgien supérieur (Carte géologique au 1/80 000: Feuille de La Rochelle). Il occupe une superficie de 8 hectares environ, à l'extrémité amont d'une petite vallée sèche dont il couvre au Nord le flanc du coteau terminal. Au sommet de la pente, exposée au midi, s'étendent sur une aire assez restreinte des pelouses à caractère xérophile marqué où Centaurea Triumfetti fait du reste totalement défaut. Au-dessous, c'est un taillis mêlé assez dense sous futaie de Chêne pubescent. L'altitude, qui atteint 40 m. environ en bordure de la route, s'abaisse graduellement jusqu'à une vingtaine de mètres sur la lisière Sud. La partie la plus basse du bois est assez humide; un fossé de drainage a même été creusé dans les champs voisins.

Taillis clair et pelouses xérophiles de la lisière Nord.

D'une étendue restreinte déjà par le passé, les pelouses xérophiles de la zone N-E du bois ont été en 1971 en partie défrichées. La partie la plus intéressante subsiste, mais pour combien de temps ? Quercus pubescens Willd. rabougri, mal venu, branchu presque au ras du sol, est l'élément dominant d'une strate arbustive très clairsemée dont les principaux autres composants sont: Acer monspessulanum L. (1), Acer campestre L., Ligustrum vulgare L., Viburnum lantana L., Cornus sanguinea L., Crataegus monogyna Jacq.) Prunus spinosa L., Juniperus communis L. (R.)

Dans ces pelouses parsemées de rares buissons, et un peu plus bas dans le "pré-bois" en miniature de la chênaie pubescente, les Graminées abondent: Brachypodium pinnatum (L.) P.B., Bromus erectus Huds., Festuca gr. ovina L., Chlora perfoliata L., Carex flacca Schreb.(=C. glauca Scop.), si répandus l'un et l'autre sur nos pelouses marneuses s'y rencontrent inévitablement. Carex halleriana Asso est également présent. Les Orchidées sont variées mais relativement peu nombreuses: Aceras anthropophorum (L.) Ait. f., Ophrys sphegodes Mill.(=O. aranifera Huds.), O. insectifera L.(=O.muscifera Huds.), O. apifera Huds., O. scolopax Cav. subsp. scolopax, Epipactis helleborine (L.) Crantz(=E. latifolia All.), Cephalanthera rubra (L.) Rich., C. longifolia (L.) Fritsch. Cette dernière, victime peut-être du défrichement, n'a pas été revue en 1972. La liste suivante, certainement non exhaustive, donnera une idée de la richesse relative de la végétation de ces pelouses calcicoles à forte proportion d'héliophytes et thermophytes à floraison surtout estivale. Dans cette liste où les espèces ont été pour des raisons de commodité groupées par familles, on notera la place importante tenue par les Papilionacées et surtout les Composées (un tiers environ de toutes les espèces de la strate herbacée).

Thesium humifusum D.C.
Helianthemum nummularium (L.) MILL. subsp. nummularium
Vicia hirta L.
Viola alba Besser subsp. scotophylla (Jord.) Nym.,à tendance plus sciaphile.
Poterium dictyocarpum Spach
Filipendula vulgaris Moench
Genista tinctoria L.
Cytisus supinus (L.)Link
Trifolium rubens L.
Astragalus purpureus Lam. (R.,non revu en 1972)
Coronilla varia L.
- minima L.
Hippocrepis comosa L. (C.)
Linum catharticum L.

---

(1) - T.C. dans tout le N-E de la Charente-Maritime. Les habitants le distinguent fort bien de l'Erable champêtre, et lui appliquent le nom vernaculaire d'"Aget".

Polygala calcarea Schultz (C.)
- vulgaris L.
Eryngium campestre L.
Bupleurum falcatum L. (C.)
Seseli montanum L.
Seseli libanotis (L.) Koch, lisière N. (1)
Melampyrum cristatum L. (2)
Odontites lutea (L.)
Odontites jaubertiana (Bor.) Dietrich, quelques pieds isolés, mais A.C. dans les cultures voisines.
Orobanche gracilis Sm. (=O. cruenta Bertol.) (C.)
Teucrium montanum L.
Brunella laciniata L.
Salvia pratensis L.
Origanum vulgare L
Globularia vulgaris L. subsp. Willkommi (Nym.) Rouy.
Centaurium erythraea Rafn (=C. umbellatum auct.)
Asperula cynanchica L.
Scabiosa columbaria L.
Campanula glomerata L.
Inula salicina L. (pelouses et bord de la route)
Inula spiraei folia L. (RR., découvert en Septembre 1972 : E.C. et R.D.)
Achillea millefolium L.
Chrysanthemum corymbosum L. (R.R.)
Carlina vulgaris L.
Cirsium acaule (L.) scop.
Centaurea amara L. subsp. serotina (Bor.) J. Ar.
Carduncellus mitissimus (L.) D.C.
Catananche cærulea L. abondant
Scorzonera hispanica L., en bordure de la route.
Hieracium gr. Pilosella L.

Le taillis sous futaie à Centaurea Triumfetti

La strate arborescente n'y est représentée que par le Chêne pubescent. Un peu partout à l'intérieur du bois, surtout au sud et en lisière, de nombreux sujets épargnés lors des abattages ont trouvé là un terrain d'élection et atteignent des dimensions respectables. Certains, plus que séculaires, mesurent de 2 à 3 m. de circonférence. Le fût est relativement élevé, surtout dans la partie basse au sol plus profond, les branches maîtresses fortes, la cime ample et étalée.

Quercus pubescens Willd. participe aussi à la composition du taillis assez dense, associé à Corylus avellana L. (très répandu), Acer campestre L. (commun), Cornus mas L. (commun), Acer monspessulanum L. (par places). Les autres éléments de la strate arbustive tiennent une moindre place:

Crataegus monogyna Jacq.
Cornus sanguinea L.
Euonymus europaeus L.
Viburnum lantana L.
Ligustrum vulgare L.
Sorbus torminalis (L.) Crantz, A.R.
Sorbus domestica L., R.
Prunus Mahaleb L., R.
Rhamnus catharticus L., R
Prunus spinosa, surtout en lisière.
Lonicera periclymenum L.

Quant à Ulmus campestris L. (lisière S.), Fraxinus excelsior L. (partie basse humide), Sambucus nigra L., ils ne jouent qu'un rôle très discret. Leur présence doit être signalée, sans plus. Ajoutons que Clematis vitalba L. monte à l'assaut parfois des grands chênes et que le lierre (Hedera helix L.) CC., tapisse abondamment le sol du sous-bois. Les Rubus sont peu nombreux. La grande fougère, Pteridium aquilinum (L.) Kuhn. est ici extrêmement rare.

(1) Est aussi çà et là en sous-bois où il ne fleurit pas. Espèce répandue autour de Saint-Jean d'Angély.
(2) A noter la faible proportion de thérophytes, Melampyrum cristatum, Odontites lutea et jaubertiana, Chlora perfoliata, Linum catharticum (annuel ou bisannuel) qui s'insèrent dans cet ensemble.

Un certain nombre d'espèces, nullement exclusives de la chênaie pubescente calcicole, s'y rencontrent et sont d'ailleurs fréquentes dans la région:

Rubia peregrina L.
Lithospermum purpureo-caeruleum L.(C.)
Astragalus glycyphyllos L. (R.)
Arum italicum Mill.
Iris foetidissima L. (par pieds isolés).
Tamus communis L.
Mercurialis perennis L.
Euphorbia verrucosa (L.)Jacq.(très localisé)
Viola hirta L.
V. riviniana Reichb.
Lathyrus latifolius L.
Pulmonaria angustifolia L. sensu lato.
Betonica officinalis L.
Campanula glomerata L.
Inula conyza L.

Les suivantes se rattacheraient plutôt à d'autres groupements forestiers. Sylvatiques recherchant l'ombre et la fraîcheur du sous-bois: Endymion non scriptus (L.) Garcke, abondant partout, Ornithogalum pyrenaïcum L., Ornithogalum umbellatum L., ou moins exigeantes, en bordure des sentiers: Bromus ramosus Huds.(=B. asper Murr.),Brachypodium sylvaticum (L.) Beauv., Geum urbanum L., Vicia sepium L., Primula veris L. (=P.officinalis Jacq.), Clinopodium vulgare L., Calamintha officinalis Bromf.,Solidago virgaurea L., Serratula tinctoria L., ou mésophiles localisées dans la partie basse : Carex sylvatica Huds., Ficaria verna Huds.,Hypericum hirsutum L., Ajuga reptans L.Assez insolite ici, mais fréquent dans nos prairies hygrophiles non amendées, Fritillaria meleagris L. est rare, mais fleurit et fructifie normalement sous le couvert. Quelques autres espèces communes se rencontrent çà et là : Silene vulgaris (Moench) Garcke, Agrimonia eupatoria L.,Melilotus altissima Thuill.,Lathyrus pratensis L., Vicia tenuifolia Roth (lisières, coupes).

C'est dans cet "environnement" que s'est établi Centaurea Triumfetti. Il affectionne surtout les lisières qu'il pare de ses élégantes fleurs bleues. En sous-bois,il se fait plus rare et fleurit peu. Des rosettes nombreuses sont apparues dans les allées tracées au bull-dozer en 1971 pour être au printemps suivant ensemencées en ray-grass. La colonisation se poursuivra certainement si ces allées ne sont plus labourées. Ce serait souhaitable assurément le Centaurea étant menacé sur les lisières par la pratique néfaste et pourtant courante de l'incendie des éteules et surtout par les méfaits de désherbants qui ne lui sont naturellement pas destinés.

AUTRES STATIONS DU CENTRE-OUEST

Dans le Centre-Ouest -largement compris - Centaurea Triumfetti était connu du Berry (Cher) et du Poitou (Vienne). La localité charentaise de Torxé, située à 100 km. environ au S.O. de la localité poitevine la plus proche (Quinçay),est de très loin la plus occidentale de France.

Localités berrichonnes

"RR" dans le Cher (Boreau, 3° ed.,t.II p.354 - Le Grand, 2° éd. p.174), mais parfois "abondant dans les bois" (Le Grand, loc.cit.), Centaurea Triumfetti se rencontre 1/- au N. de St.Amand-Montrond 2/- au S.O. de Bourges. Voici le détail des stations répertoriées dans cette région:

1- Entre St.Amand-Montrond et Bourges.

Les stations reconnues sont situées dans une zone traversée par la route qui unit ces deux villes. L'altitude est en moyenne de 170 m.

- Uzay-le-Venon au bois de Fleuret (Boreau, Flore du Centre, ed.2,1849 t.II p.294 et ed.3,1857, t.II p.354; Pérard,I° partie p.29). Le Grand (Flore du Berry, ed.2,1894 p.174) donne le Centaurea comme"abondant", "par exemple le long de la voie romaine qui traverse les bois de Fleuret!" Le ‡ indique que Le Grand avait lui-même récolté la plante dans cette localité. Elle y a été revue plus récemment par M.J. Prudhomme qui en 1952 l'a distribuée dans l'Exsicc. B.de Retz (Soc. Française pour l'échange des plantes vasculaires, fascicule 6 de 1952-1953 n°2184. Cynarocéphales de France de J. Arènes n°920) sous le nom de "Centaurea Triumfetti All. var adscendens Hayek (=C.lugdunensis Gaud.)" (determ. J. Arènes).

- St. Germain-des-Bois au bois des Usages de Baranthaume.

Selon M.J. Prudhomme (note sur l'étiquette de la Soc. Française), la plante est répandue aussi dans ce bois qui n'est que la continuation au N. du bois de Fleuret et qui s'étend principalement sur le territoire de la c^ne de St. Germain-des-Bois (accessoirement à l'E. sur celui de la c^ne de Contres).

- Chavannes au "Bois de Boyre" (Saul, selon Boreau, Fl. du Centre ed.1 p.215, ed.2 1849 p.174; Pérard, 1° partie, 1884 p.29). Le Grand (Fl. du Berry, ed.2, 1894 p.174) retient sur la foi de Boreau cette localité -" Chavannes (Saul)"- qu'il n'a pas eu l'occasion de vérifier, mais il omet d'y ajouter la précision essentielle: "bois de Boyre " (ou Bouard, selon la graphie généralement admise actuellement).

- St. Loup-des-Chaumes. Cette localité située à 3 km. au S. de Chavannes, est encore citée par Le Grand (Loc. cit. p.174): "Abondant dans les bois autour de Coudron, dans les c^nes de St. Loup, Chavannes et Uzay...." Tous les bois mentionnés ci-dessus (Fleuret, Baranthaume, Bouard) se répartissent en effet autour du carrefour de Coudron sur la route de St. Amand-Montrond à Bourges, et le village de St. Loup est situé à moins de 5 km au S.O. de ce carrefour. Des recherches au bois de Sauzay, au bois du Renfermé et dans quelques autres de dimensions plus reduites permettraient peut-être de savoir si la c^ne de St. Loup héberge effectivement le Centaurea.

- "Bois près Levet". Cette localité dont Boreau (Fl. du Centre, ed.2, 1849, t.II p.294)attribue la découverte à de Lambertye, ne figure pas dans la Flore du Berry de Le Grand. On peut toutefois considérer qu'elle est implicitement comprise dans l'indication suivante de cet auteur: "Abondant dans les bois autour de Coudron....." puisque le carrefour de Coudron et le bourg de Levet au N. de celui-ci ne sont distants que de 7 km. Le bois en question pourrait n'être qu'une annexe de la forêt de Soudrain qui s'étend pour ainsi dire jusqu'aux portes de Levet, et que prolongent au S. les bois de Bouard.

2- Au S.O. de Bourges: région de St. Florent-sur-Cher et Morthomiers

Le Centaurea fut découvert par l'abbé Blondeau le 11 juin 1819 au "bois de Morthomiers au-dessus des Sebauds" puis "retrouvé à cette localité en juin 1884 par M. Labussière, instituteur! " (Le Grand, Fl. du Berry, ed.2, 1894, p.174.) Il fut trouvé à "St. Florent" par Tourangin en juin 1884 (Le Grand, loc. cit.). Les bois de St. Florent et de Morthomiers sont situés sur la rive droite du Cher, à l'ouest de la route de St. Florent-sur-Cher à Bourges, à 20 km. environ au N.O. du carrefour de Coudron. L'altitude ne dépasse pas 160 m.

En 1895, Le Grand distribua le Centaurea de St. Florent dans l'Exsicc. de la Société Rochelaise sous le n° 92[2]. Il le désignait sous le nom de "Centaurea lugdunensis Jord.", et dans le bulletin de cette Société (XVII, 1895 p.22-23) consacrait quelques lignes à "cette espèce ou sous-espèce remarquable du Centaurea montana L." qu'il trouvait "inexactement décrite": "La tige est ordinairement monocéphale, assez souvent cependant bi-tricéphale; elle est indifféremment droite ou un peu couchée-ascendante . Ses feuilles sont parfaitement planes, quelquefois fortement ondulées, crispées sur les bords; elles sont presque toujours très entières, mais quelquefois sinuées, assez profondément mais largement et lâchement lobées (var. sinuata Nobis); cette dernière variété, ainsi que la variété ondulée (undulata Nob.) n'ont jamais été signalées que je sache. Les fleurs extérieures des capitules sont d'un beau bleu, les fleurs intérieures un peu rougeâtres; assez souvent les fleurs extérieures ont aussi cette dernière teinte."

Dans le "Supplément à la Flore du Berry", 1900, p.42, Le Grand précise que ce Centaurea "abonde dans le bois entre St. Florent et Morthomiers, non loin de la voie ferrée et des Sébauds", et rappelle que dans le Bulletin de la Société Rochelaise de 1895 p.23 il a signalé deux formes qu'il ramène au rang de sous-variétés:

"S. var. undulata: feuilles fortement ondulées sur les bords"
"S. var. sinuata : feuilles lobées ou sinuées"

"ces deux formes très rares avec le type dans le bois de St. Florent!"

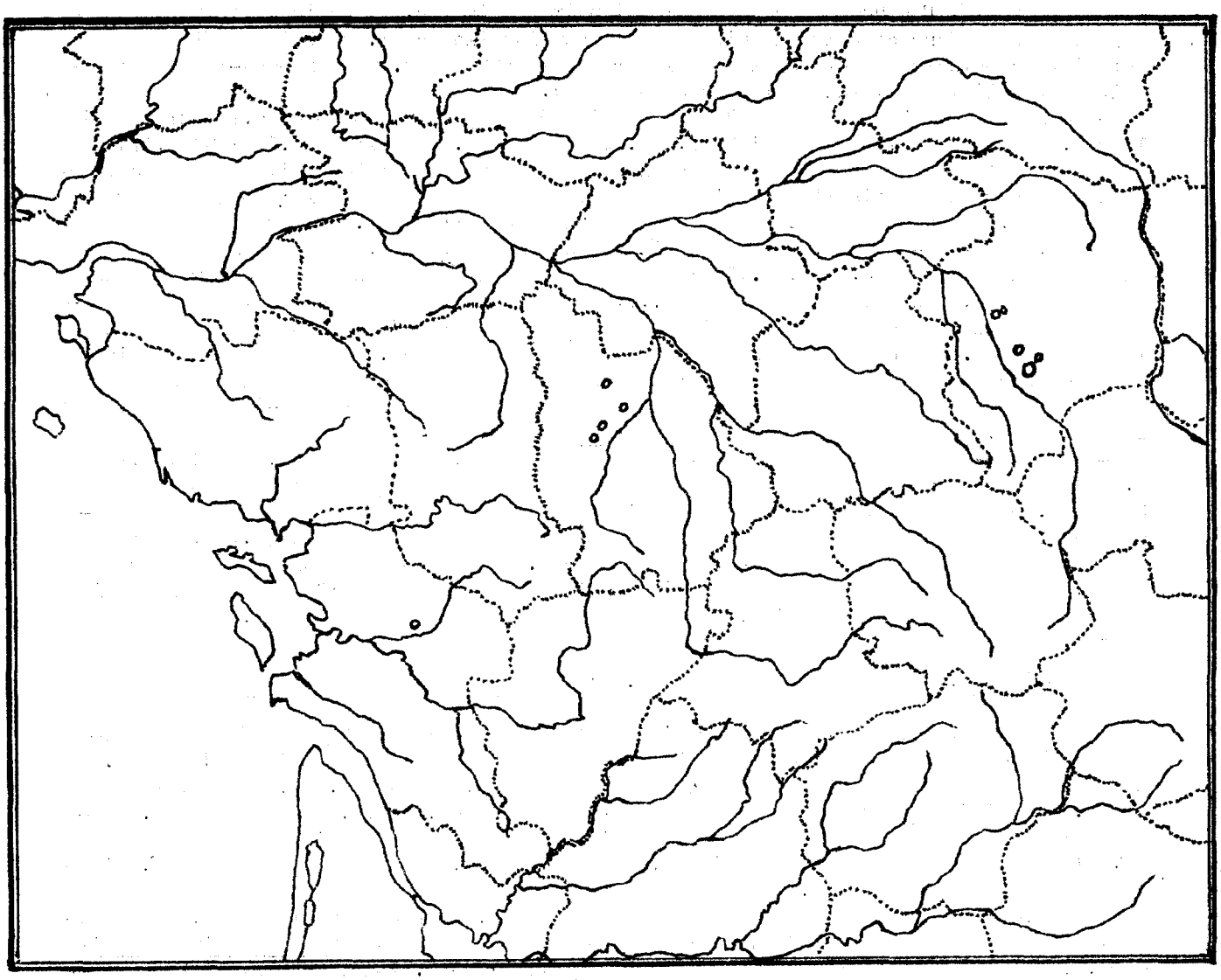

CENTAUREA TRIUMFETTI All. var. ADSCENDENS Hayek

Localités du Centre-Ouest

Signalons en terminant un certain nombre d'unités submontagnardes ou montagnardes particulièrement dignes d'intérêt dans la région de Morthomiers, par exemple Chrysanthemum leucanthemum L. subsp. montanum (L.)P.F. (centr. et S.O. europ.), Artemisia alba Turra (=A. camphorata Vill.) (submédit.), tous deux rares dans le Centre-Ouest , Trifolium montanum L.(euras.) et Anthyllis montana L. (orophyte Sud-europ.) qui se cantonnent dans le Cher. On y rencontre aussi une espèce endémique Arenaria controversa Boiss. qui atteint là sa limite Nord.

Localités poitevines

Quatre localités ont été données pour le département de la Vienne. Toutes se situent dans le détroit poitevin, à l'ouest de la vallée du Clain sur les calcaires du

Crétacé ou du Jurassique, entre les latitudes de Poitiers et de Châtellerault.

- Lencloître.

Delastre (1) (Flore de la Vienne, 1842,p.249) signale "Centaurea montana L." à"Boussageau". Dans son "Catalogue des plantes vasculaires du département de la Vienne" (1875), Poirault répète cette indication en attribuant toutefois à la plante le nom de "C. montana L. var. lugdunensis (Jord.). C. montana angustifolia Auct". B. Souché (Flore du Haut Poitou, 2° partie, 1901, p.130) revient au nom linnéen et apporte la précision qui manquait: "Boussageau en Lencloître (Delastre)". La localité de Boussageau, à l'O-S.O de Lencloître, soit à 18 km. à l'ouest de Châtellerault, est la plus septentrionale de la Vienne. Il ne semble pas que le Centaurea y ait été revu ni même recherché récemment, mais on peut présumer qu'il s'y trouve encore, par exemple dans la zone boisée traversée par la N.725 (route de Lencloître à Mirebeau.)

- Marigny- Brizay.

Mêmes références bibliographiques que ci-dessus. Cette localité, située à 8 km. au S.E de Lencloître, soit à 14 km. au S.O. de Châtellerault, est la plus orientale du Poitou. Elle est éloignée de près de 150 km. des bois de St.-Florent-sur-Cher, la localité berrichonne la plus proche.....L'indication des botanistes du siècle passé manquant de précision, seule la prospection méthodique des bois, assez nombreux encore, qui parent cette région- à moins que ce ne soit un heureux hasard - pourrait éventuellement permettre de retrouver la station.

- Avanton.

La localité est inconnue de Delastre. Poirault (loc. cit.,1875) est le premier à la mentionner : "Bois de Paché; Avanton". Souché (loc. cit., 1901,p.130) répète l'indication de Poirault : "Bois de Paché à Avanton" et ajoute :"vu Al. Didier, 1887". Ouvrons ici une parenthèse pour mentionner qu'une note manuscrite figurant sur l'exemplaire en la possession de l'un de nous (R.D.)de la Flore Delastre et ainsi libellée "Bois de Paché (19 juin 1842) RR, une seule fois" fait penser que son auteur -inconnu - est sans doute le premier botaniste qui ait vu le Centaurea à Avanton (2).

L'altitude du plateau calcaire d'Avanton, sur la rive gauche de l'Auxance, affluent du Clain, ne dépasse guère 125 m. Le bois de Paché, sans aucun relief et actuellement morcelé en parcelles séparées par des champs cultivés, et des vignes ,à la suite très certainement d'opérations anciennes de défrichement, occupe encore une aire d'une quinzaine d'hectares répartis sur le territoire des c^nes d'Avanton et de Migné-Auxances. Le Centaurea, déjà RR autrefois si l'on en croit son "inventeur", ne l'est pas moins aujourd'hui si tant est qu'il s'y trouve toujours. L'Ebénier (Laburnum anagyroides) tend à se naturaliser localement dans une chênaie pubescente où l'on note comme à Torxé la présence de Sorbus torminalis, Sorbus domestica (R), Viburnum lantana, Juniperus communis (R), etc..... Lonicera xylosteum L., qui manque à Torxé, n'y est pas rare. Comme à Torxé également, la strate herbacée comprend entre autres les espèces suivantes en majorité calcicoles: Bromus erectus, Brachypodium pinnatum, Carex halleriana, Ophrys sphegodes (R), Ophrys insectifera (R), Platanthera chloranta, Ornithogalum pyrenaicum, Thesium humifusum, Helianthemum nummularium, Viola hirta, Viola alba subsp. scotophylla, Viola riviniana, Filipendula vulgaris, Genista tinctoria, Lathyrus latifolius Astragalus glycyphyllos, Cytisus supinus, Coronilla minima, Hippocrepis comosa, Polygala

---

(1) Ancien sous-préfet de Loudun (Vienne)

(2) Cet exemplaire de la Flore Delastre a appartenu successivement à plusieurs botanistes dont un certain Valère Faye puis un certain E. Jousset. Il est truffé de notes manuscrites, toutes de la même écriture (sauf très rares exceptions). On y trouve en particulier une énumération de plantes observées à Avanton de 1839 à 1852. Certaines découvertes, attribuées à "Lloyd, 1844", attestent le passage à Avanton du célèbre botaniste nantais. Qui est l'auteur de ces notes? Faye? Jousset? Il ne peut s'agir en tout cas d'Alexandre Didier, instituteur à Avanton, ce dernier étant né en 1861 (cf. Souché, loc. cit.,p.X).

calcarea, Polygala vulgaris, Seseli montanum, Lithospermum purpureo-caeruleum, Melampyrum cristatum, Betonica officinalis, Inula salicina etc.....A ce cortège, il convient d'ajouter les espèces suivantes qui n'ont pas été constatées à Torxé, mais qui à l'exception de la première et de la dernière appartiennent aussi à la flore charentaise: Koeleria cristata (L.) Pers. sensu lato, Carex tomentosa L.,Silene nutans L., Thalictrum minus L., Astragalus monspessulanus L., Fragaria viridis Duchesne, Fragaria vesca L., Hypericum montanum L. (R), Galium pumilum Murr., Asperula glauca (L.) Besser (RR)...etc.....

A 1500 m. environ du bois de Paché, Centaurea Triumfetti croît encore au bois de la Bardonnière. Découvert ou du moins retrouvé là par M. A. Barbier, il y était encore le 10 juin 1956 (A. Barbier, P. Biget, E. Contré). Comme celui de Paché, ce petit bois - 2 hectares environ - est une chênaie pubescente où l'on note la présence de Sorbus torminalis, Sorbus domestica(R.), Juniperus communis (R), Rhamnus catharticus AC. Le Centaurea est peu abondant le long d'un vague sentier. Compagnes: Carex halleriana , Platanthera chlorantha, Ornithogalum pyrenaicum, Thesium humifusum, Silene nutans , Helianthemum nummularium, Coronilla minima, Hippocrepis comosa, Seseli montanum ,Melampyrum cristatum, Melittis melissophyllum etc.....

Actuellement, il n'existe pas d'autres bois à Avanton, où la Centaurée a dû être plus commune autrefois. E. Simon (1) affirme même qu'elle abondait au bois de la Vallée, mais que ce bois a été détruit vers 1905 (2).

- Quinçay.

C'est encore Alex. Didier qui découvrit le Centaurea à "Quinçay" dans cette même vallée de l'Auxances, à 8 km. environ au S.O. d'Avanton (Souché, loc. cit.,p.130). L'emplacement exact n'a pas été révélé, il ne semble pas que la plante y ait été retrouvée.

Au cours de cette mise au point chorologique, l'un de nous (R.D.) a été amené à faire une série de constatations qui ne laissent pas d'être quelque peu troublantes. Toutes les stations de Centaurea Triumfetti se situent à proximité, souvent immédiate, d'anciennes voies romaines ou d'établissements romains. En Berry, c'est le cas de toutes les stations de la région de Coudron et plus particulièrement de celle du bois de Fleuret à Uzay, ainsi que le fait remarquer Le Grand lui-même: "par exemple le long de la voie romaine qui traverse le bois de Fleuret". St.Florent-sur-Cher et le bois de Morthomiers sont sur le tracé de la célèbre"Levée de César".

Dans la Vienne (3), Quinçay est sur le passage de la voie romaine de Poitiers à Nantes, Avanton est situé près d'un important établissement romain découvert à Migné, Marigny-Brizay est proche d'une autre voie romaine, et Boussageau près de Loncloître sur le tracé d'une voie transversale secondaire. Enfin la station de Torxé, en Charente Maritime, n'est distante que de 150 m. de la voie romaine Saintes - Angers dont la D-119 emprunte actuellement le tracé entre Landes et Torxé.

On peut être tenté de penser que de telles coïncidences sont trop nombreuses pour n'être que fortuites. Mais une telle hypothèse, pour être séduisante, n'est-elle pas hasardée ? Nous ne saurions mieux faire que de citer ici quelques extraits d'un article très documenté dans lequel E. Simon, botaniste distingué doublé d'un érudit, apporte une importante contribution à l'étude du problème des importations présumées romaines, spécialement en Poitou. (4). Dans un exposé critique de la distribution dans

---

(1) E. Simon (1871-1967),ancien Vice-Président de la Soc.Bot. du Centre-Ouest.
(2) E. Simon - L'élément montagnard ou continental dans la Flore du seuil du Poitou.
(3) Renseignements obligeamment communiqués par M. le Dr Pierre Lavallée, Vice-Président de la Société d'Archéologie de St.Jean-d'Angély et de sa région.
(4) E. Simon. Les problèmes de la flore poitevine. Le Geranium tuberosum L. et les importations présumées romaines.

le Centre-Ouest d'espèces telles que Geranium tuberosum, Allium siculum, Urtica pilulifera, Hypecoum pendulum, Roemeria hybrida (deux "messicoles" actuellement disparues), il donne les raisons qui lui semblent militer en faveur de certaines présomptions. Puis il conclut:"Les faits qui viennent d'être exposés autorisent-ils à formuler des conclusions positives? Je répondrai sans hésiter: non, car la méthode même sur laquelle ils s'appuient manque de fondement scientifique: on ne saurait se baser sur de simples rapprochements pour en déduire des rapports de cause à effet. S'il fallait même aller au fond des choses, il ne manque pas de régions en France où les habitats d'une espèce donnée seraient aisément reconnus comme concordant, en des lieux différents, avec des emplacements occupés à l'époque romaine". Il admet toutefois dans certains cas l'existence possible entre l'habitat actuel de quelques espèces, surtout de celles à aire locale " disjointe " et la présence de vestiges de l'époque romaine d'"une relation réelle et plus ou moins étroite laissant présumer une introduction contemporaine de la conquête". Tel n'est point le cas, croyons-nous, pour notre Centaurea que E. Simon lui-même considérait du reste comme parfaitement spontané dans ses stations du Centre-Ouest alors connues.

L'hypothèse d'une naturalisation relativement récente est-elle plus fondée? Nous ne le croyons pas. Les plantes cultivées dans les jardins, les cimetières, sous les noms de "Bleuet vivace", "Barbeau vivace", outre qu'elles se rattachent plutôt au Centaurea montana L., ne s'en échappent que rarement, et guère en dehors des régions montagneuses où elles se rencontrent parfois, il est vrai, à l'état subspontané.

Par opposition au Centaurea montana L. (sensu stricto), espèce subalpine ou alpine médio-européenne "des bois et des prairies de l'étage du sapin", Briquet et Cavillier (loc. cit. p.150) considèrent notre C. lugdunensis français et les formes voisines composant le C. Triumfetti var. adscendens, comme un orophyte méditerranéen lié aux "expositions chaudes des basses montagnes et des coteaux, souvent dans l'étage de la vigne" et "dont les dernières colonies atteignent le Jura méridional d'une part et le Centre-Ouest d'autre part". La présence du Centaurea Triumfetti dans le Centre-Ouest -Charente-Maritime comprise - ne nous paraît imputable ni à une introduction volontaire ni à une cause accidentelle. Dans nos régions où ce Centaurea se comporte comme une espèce sylvatique liée à un milieu naturel assez bien défini, -ordinairement la chênaie pubescente calcicole- il serait, croyons nous, peu rationnel de nier son indigénat, tout en admettant celui de tout un contingent d'espèces submontagnardes ou montagnardes qui se rencontrent dans les mêmes localités que lui. Nous en avons déjà cité un certain nombre pour la région de Morthomiers, dans le Cher [1]: Chrysanthemum montanum L., Anthyllis montana L., Trifolium montanum L. On pourrait encore y ajouter les suivantes: Ribes alpinum L. (St. Florent et environs), Veronica spicata L. (Chavannes, Uzay.....)Pinguicula vulgaris L. (Chavannes), Aster amellus L. (Chavannes, Uzay....)etc... Et le Buffonia paniculata Dubois, connu lui aussi dans le Cher (St. Florent,Bourges), n'a-t-il pas été indiqué également dans la vallée de l'Auxance à Migné (Vienne),[2] tout près de l'une des localités poitevines du Centaurea , celle d'Avanton? Est n'est-ce pas encore dans cette même vallée que fut découverte autrefois, à Quinçay[3]-autre localité du Centaurea Triumfetti - le rare Paeonia mascula (L.) Mill. (=P. corallina Retz.), autre espèce à affinités montagnardes?

Quant à l'extension de l'aire du Centaurea Triumfetti à la Charente-Maritime, elle est assurément tout à fait remarquable, mais ce riche département nous à réservé tant d'autres surprises! Pourquoi héberge-t-il Evax Cavanillesi Rouy de la péninsule ibérique, Senecio ruthenensis Maz. et Timb. des plateaux du Rouergue, Iris sibirica des rieds alsaciens? Et comment Dentaria pinnata Lamk, Inula helvetica Weber (I. Vaillantii Vill.), deux orophytes avérés du S.O. européen, sont-ils venus s'implanter dans la Charente voisine? Autant de problèmes propres à exercer la sagacité des phytogéographes.

---

(1) cf. supra p.46
(2) Catalogue Souché p.42
(3) Catalogue Souché p.2. La Pivoine n'a pas été revue récemment aux Roches de Quinçay où l'un de nous (E.C.) l'a vainement cherchée, mais en 1962 M. A. Barbier l'a trouvée à 3 km. environ en amont, dans un bois de la rive droite (Vu le 25 avril 1963: A. Barbier, P. Biget, G. Godet, E. Contré).

BIBLIOGRAPHIE

- BINZ (A.) et THOMMEN (Ed.) - Flore de la Suisse, 2° éd.- Lausanne, 1953.
- BONNIER (Gaston) - Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique T.VI - Paris, (1922?)
- BOREAU (A.) - Flore du Centre de la France et du Bassin de la Loire. T.II - 2° éd. Paris, 1849; 3° éd. Paris 1857.
- BRIQUET (John) - Monographie des Centaurées des Alpes maritimes - Bâle, Genève et Lyon, 1902.
- BURNAT (Emile) - Flore des Alpes maritimes (continuée par J. Briquet et F. Cavillier). T. VII - Genève, 1931.
- COSTE (H.) - Flore descriptive et illustrée de la France....- Paris, 1901-1906; 2° tirage Paris, 1937. (T.II)
- DELASTRE (C.J.L.) - Flore analytique et descriptive du département de la Vienne - Poitiers, 1842.
- FOURNIER (P.) - Les 4 Flores de la France, Corse comprise - Poinson-les-Grancey, 1940.
- LE GRAND (Ant.) - Flore analytique du Berry - 2° éd. Bourges, 1894.
- " " - Supplément à la Flore du Berry - Bourges, 1900.
- HERMANN (Fiedrich) - Flora von Nord--und Mitteleuropa - Stuttgart, 1956.
- JORDAN (Al.) - Observations sur plusieurs Plantes nouvelles, rares ou critiques de la France - Fragm. V - Paris, 1847.
- OBERDORFER (Erich) - Pflanzensoziologische Exkursionsflora für Süddeutschland, 3° éd. Stuttgart, 1970.
- PERARD (Al.) - Flore du Bourbonnais comprenant le dépt. de l'Allier et une partie des dépts. du Cher, de la Creuse, du Puy-de-Dôme et de la Nièvre. Matériaux 1° partie - Montluçon, 1884.
- POIRAULT (J.) - Catalogue des plantes vasculaires du dépt. de la Vienne-Poitiers, 1875.
- ROTHMALER (Werner) - Exkursionsflora. T.II, 4° éd.-Berlin, 1966; T.IV- Berlin 1963.
- ROUY (G.) - Flore de France. T.IX - Paris, 1905.
- SIMON (E.) - Les problèmes de la flore poitevine. Le Geranium tuberosum L. et les importations présumées romaines (Bull. Soc. bot. des Deux-Sèvres, 1913, p. 60-86. 1 carte).
- " - L'élément montagnard ou continental dans la flore du seuil du Poitou (Bull. Soc. bot. des Deux-Sèvres, 1928, p.120-124).
- SOUCHE (Baptiste) - Flore du Haut Poitou (2° partie) Matériaux pour une Géographie botanique régionale -Niort, 1901.